

Mise en place et exécution d'un projet réussi

Guide des coopératives d'entraide



Votre guide sur la manière de mettre en place et de gérer une coopérative d'entraide qui changera la vie des gens de **votre communauté.**

Votre guide pour les coopératives d'entraide

Contenu

1. Introduction

2. Première étape - De quoi votre communauté a-t-elle besoin?

- a. Comprendre les défis auxquels votre communauté est confrontée
- b. Décider quels défis vous voulez relever

3. Deuxième étape - Recruter les personnes, vous devez soutenir votre projet

- a. Former un comité officiel
- b. Partager vos objectifs avec votre communauté

4. Troisième étape - Réfléchissez à la façon dont votre coopérative d'entraide aidera votre communauté

- a. Fixer vos objectifs
- b. Décider de devenir ou non une coopérative de microfinance
- c. Convenir d'une constitution
- d. S'accorder sur le financement de votre projet de coopérative d'entraide
 - i. Les frais de montage
 - ii. Les coûts de fonctionnement au jour le jour
 - iii. Fournir des outils et des machines pour les diplômés
 - iv. Fournir des outils et des machines de remplacement et supplémentaires
- e. Recruter les formateurs

5. Quatrième étape - Comment recruter des stagiaires?

- a. Décider des critères permettant aux personnes de rejoindre votre groupe
- b. Décidez comment vous allez faire en sorte que les candidats aient un besoin réel
- c. Informer les gens de votre projet

6. Étape cinq - il est temps de commencer

Commencer

7. Autres points à considérer

- a. Formation à la confiance en soi
- b. Conseils de santé
- c. Formation en entreprise
- d. Soutien spirituel

Notez s'il vous plaît...

Ce conseil ne peut être que des indications générales sur la création d'une coopérative d'entraide. Tools with a Mission ne peut accepter aucune responsabilité pour le succès ou l'échec de votre groupe. Nous ne pouvons pas non plus offrir un soutien financier à votre groupe. Il est toujours sage d'obtenir les conseils de personnes de votre localité qui connaissent votre communauté, les défis que vous rencontrerez et en qui vous pouvez avoir confiance. Ils peuvent être des hommes d'affaires locaux, des représentants du gouvernement et des conseils, des responsables d'église ou de la communauté ou d'autres personnes expérimentées et bien informées.

Introduction

Ce guide est destiné aux demandeurs d'Outils ayant une mission pour leur donner les conseils dont ils ont besoin pour mettre en place et gérer avec succès une coopérative d'entraide basée sur les compétences. Avant de penser à postuler pour des outils, nous aimerions que vous réfléchissiez à ce que vous ferez avec ces outils et à la manière dont vous vous assurerez que le projet pour lequel vous avez besoin fonctionnera pendant de nombreuses années couronnées de succès.

Il est important de reconnaître que personne ne peut garantir le succès, mais également que vous pouvez faire certaines choses pour le rendre beaucoup plus probable. Ce guide est également ici pour vous donner certains des conseils dont vous avez besoin pour éviter les raisons les plus courantes d'échec des projets.

Que vous commenciez un petit projet de formation chez vous, un projet de formation plus vaste dans votre église ou votre communauté, ou que vous planifiez un centre de compétences beaucoup plus ambitieux doté de son propre bâtiment et de son personnel, les conseils qui suivent vous aideront.

Réfléchissez bien aux questions et conseils formulés dans ce guide.



Alors, quelle est une coopérative d'auto-assistance?

Une coopérative d'entraide est un groupe communautaire créé par des membres de la communauté pour aider la communauté. C'est un groupe où tous ceux qui se joignent au groupe profitent de ce groupe pour apprendre et s'entraîner ensemble. Le groupe pourrait être soutenu par une ONG ou une organisation caritative, mais restera indépendant. L'une des forces d'une coopérative d'entraide réside dans le fait que tout le monde doit contribuer au groupe.

Cela peut signifier un don financier, une amitié et un encouragement, un soutien mutuel, un partage de compétences et de ressources.

Une bonne coopérative d'entraide offrira plus que de la formation professionnelle. Pensez à l'histoire de Grace:

Grace vit dans un village rural avec le défi quotidien de nourrir ses enfants et de payer leurs frais de scolarité. Mary avait décidé de créer un groupe de couture et, comme elle avait déjà parlé à Grace de ses défis et savait qu'elle serait très intéressée, elle l'a invité à se joindre à elle. Grace était très enthousiaste et adorait apprendre à utiliser une machine à coudre et à confectionner de beaux vêtements.

Le groupe a réussi à remporter une commande pour confectionner des uniformes scolaires et Grace a accepté volontiers d'aider le groupe à confectionner ses vêtements. Ensuite, Grace est tombée malade et ne pouvait plus contribuer au groupe ni assister aux réunions de formation. Les membres du groupe se sont rencontrés et ont décidé qu'ils devaient aider Grace. Ils ont donc travaillé une heure supplémentaire pour confectionner des uniformes à titre de contribution de Grace. Cela signifiait que Grace avait toujours l'argent nécessaire pour payer les frais de scolarité de ses enfants. Les membres du groupe se relayaient également pour fournir à Grace et à sa famille un repas tous les jours, jusqu'à ce que Grace se rétablisse.



Lorsque Grace a pu retourner dans le groupe, elle était si reconnaissante qu'elle a pleuré pendant toute la réunion. Elle ne pouvait s'empêcher de dire à toutes les femmes en quoi le fait de rejoindre le groupe de couture avait changé sa vie, puisqu'elle ne pensait jamais que quiconque la remarquerait, et ne montrerait jamais cette gentillesse à son égard et à celui de sa famille.

Pouvez-vous imaginer votre coopérative d'entraide offrant ce type d'amitié et de soutien?

Grace avait besoin d'apprendre à se faire tailleur, mais elle avait aussi besoin de beaucoup plus, et parce qu'elle avait rejoint un groupe où elle avait trouvé amitié et amour, elle l'avait eu. Une coopérative d'entraide peut changer la vie de quelqu'un. Lorsque vous planifiez votre groupe, réfléchissez bien à tous les avantages qu'il pourrait apporter à ses membres.

Première étape - De quoi votre communauté a-t-elle besoin?

A. Comprendre les défis auxquels votre communauté est confrontée

La première étape consiste à comprendre les défis et les besoins auxquels votre communauté est confrontée. Il ne sert à rien d'offrir un cours de formation en mécanique s'il existe déjà dans votre communauté un centre de formation offrant ce cours. Dans une zone rurale sans électricité, un électricien a peut-être peu de chances de trouver un travail quotidien, alors qu'une formation en techniques de construction pourrait fournir un emploi régulier. Vous devez faire attention à considérer ce que votre communauté a besoin, plutôt que ce que vous aimeriez fournir.

Pensez à parler à vos voisins, demandez aux gens du marché, de votre église ou de votre groupe communautaire quels sont, à leur avis, les plus grands défis. Tous les membres de votre communauté peuvent faire face à certains défis, tels que le paiement des frais de scolarité, mais les plus grands défis peuvent être une chose à laquelle vous n'aviez pas pensé. Vous pouvez décider de parler aux gens de manière informelle ou décider de faire une enquête avec un questionnaire. Cependant, si vous décidez de le faire, il faudra du temps pour rassembler ces informations et les enregistrer correctement. Écrire les défis vous aidera à choisir les besoins que vous souhaitez satisfaire et à rester concentré lorsque vous commencerez à développer votre coopérative d'entraide.

B. Décider des défis à relever

Personne ne peut relever tous les défis auxquels sa communauté est confrontée. La plupart des gens ont du mal à relever les défis de leur vie. Très probablement, vous comprendrez la plupart des problèmes auxquels votre communauté est confrontée, car vous êtes confrontés en tant que membre de cette communauté. Donc, n'essayez pas de faire plus que ce que vous pouvez faire et n'essayez pas de satisfaire tous les besoins.

Réfléchissez aux défis qu'il est possible, réaliste et juste pour vous d'essayer de relever. Un bon conseil est:



Ne courez pas avant de pouvoir...

commencez lentement et grandissez quand vous avez la confiance et les ressources pour le faire.

Deuxième étape - Recruter les personnes, vous devez soutenir votre projet

A. Former un comité d'officiels

Comme nous l'avons déjà mentionné, chaque coopérative d'entraide qui réussit a besoin d'une équipe de personnes qui travaillent ensemble, partagent leurs compétences et leurs dons et s'offrent un soutien mutuel dans les moments difficiles qui vont inévitablement se produire. Même Jésus a appelé douze disciples à le rejoindre et à le soutenir tout au long de ses trois années de ministère. À leur tour, elles ont été soutenues par beaucoup d'autres, en particulier des femmes, qui se sont associées pour offrir un soutien concret à Jésus et à ses disciples. Nous devons apprendre de Jésus et appeler les autres à se tenir à nos côtés.

Un vieux dicton africain le dit bien

***Si tu veux aller vite, vas-y seul,
Si vous voulez aller loin, allez-y.***

Un athlète qui court seul peut courir 100m, mais une équipe de relais courant ensemble peut courir 400m. Il peut être plus rapide de tout faire par vous-même et de prendre vos propres décisions, mais même s'il faut plus de temps pour travailler avec d'autres personnes, c'est le meilleur moyen de réussir à long terme.

Personne ne devrait essayer de créer et de gérer lui-même une coopérative d'entraide. Vous devrez nommer:

- a) Président:** sera responsable de la gestion des réunions de direction régulières et assumera la responsabilité générale de veiller à ce que le groupe respecte les objectifs énoncés.
- b) Vice-président:** soutiendra le président et interviendra lorsqu'il ne sera pas disponible. Ils devraient, espérons-le, partager les responsabilités avec le président.
- c) Secrétaire / Administrateur:** rédige les procès-verbaux des réunions, qui sont distribués aux membres, tiennent des registres précis, en assurent la sécurité et surveillent le fonctionnement quotidien de la coopérative.
- d) Trésorier:** qui sera responsable de la réception et de la réception des frais de scolarité et de tous les revenus et dépenses du groupe.
- e) Vice-trésorier:** assister le trésorier et être une seconde personne pour gérer et superviser tous les paiements et toutes les recettes.

Vous voudrez peut-être nommer d'autres personnes pour vous aider, mais les nominations ci-dessus sont très importantes lorsque vous commencez.

Vous devez bien réfléchir aux compétences et à l'expérience dont vos responsables ont besoin. Il est toujours sage d'obtenir les conseils de personnes de votre localité qui connaissent votre communauté et les défis que vous rencontrerez, et en qui vous pouvez avoir confiance. Ils peuvent être des hommes d'affaires locaux, des représentants du gouvernement et des conseils, des policiers, des responsables d'église ou de la communauté et d'autres personnes expérimentées et bien informées.

Parlez aux personnes que vous souhaitez soutenir votre groupe, partagez votre passion, vos projets et, surtout, pourquoi vous leur avez demandé (en raison de leurs compétences, de leur expérience, etc.) et de ce que vous devez faire. Cela peut prendre plusieurs mois avant de trouver les bonnes personnes, mais elles valent la peine d'attendre.

B. Partager vos objectifs avec votre communauté

Pensez où votre communauté se rassemble et où vous pourriez le mieux parler. Dans la plupart des communautés, ce serait:

1. Dans les églises et autres bâtiments confessionnels
2. Sur les marchés locaux
3. Dans les endroits où les gens vont manger
4. Aux coins des rues où les gens se rassemblent pour chercher du travail à la pièce et des travaux journaliers
5. Autres domaines que vous connaissez dans votre communauté

Il est important que votre communauté soit informée et sollicite son avis et ses conseils. Ils connaissent peut-être des bâtiments disponibles ou des personnes possédant les compétences nécessaires pour se former. Ils peuvent également connaître les personnes qui ont le plus besoin du soutien de votre groupe. Il est important de travailler d'arrache-pied dès le début de votre projet pour gagner la confiance, le respect et la coopération de ceux qui vous entourent.

Il est important d'organiser au moins une réunion à laquelle toutes les personnes intéressées par la coopérative d'entraide peuvent venir poser des questions et offrir leur soutien. Vous devrez préparer soigneusement cette réunion pour pouvoir expliquer clairement vos objectifs et vos projets. Vous pouvez organiser cette réunion comme un moyen d'identifier les personnes dont vous avez besoin pour faire partie du comité de vos officiels, mais dans la mesure du possible, il vaut mieux au moins pourvoir les postes clés en premier afin de pouvoir contribuer à la réunion.

Rappelez-vous, la communication est très importante.

Troisième étape - Réfléchissez à la manière dont votre projet aidera votre communauté

A. Fixer vos objectifs

Vous devrez définir certains de vos objectifs avant de tenir une réunion publique et de commencer à parler à votre communauté, mais vous devez également être prêt à les adapter et à les compléter après la réunion et la consultation de la population locale

1. Rencontrez votre comité officiel pour finaliser vos objectifs. Réfléchir:
 - Quels besoins avons-nous identifiés et décidé de répondre?
 - Que devons-nous faire avant de pouvoir commencer?
 - une. De quels outils avons-nous besoin pour démarrer notre atelier?
2. De combien de formateurs avons-nous besoin et quelles compétences doivent-ils avoir?
 - Où allons-nous installer notre centre de formation / compétences?
3. Comment allons-nous financer notre centre de formation?
 - une. Allons-nous faire appel aux églises locales?
 - Existe-t-il des entreprises ou des œuvres de bienfaisance locales que nous pouvons demander de nous soutenir?
 - Pouvons-nous collecter des fonds et si oui, comment allons-nous le faire?
4. Comment allons-nous publier notre formation?
5. Sur quelle base inviterons-nous les gens à rejoindre la coopérative d'entraide ou à accepter les personnes qui le demandent?
 - une. Sommes-nous à la recherche de personnes sans compétences?

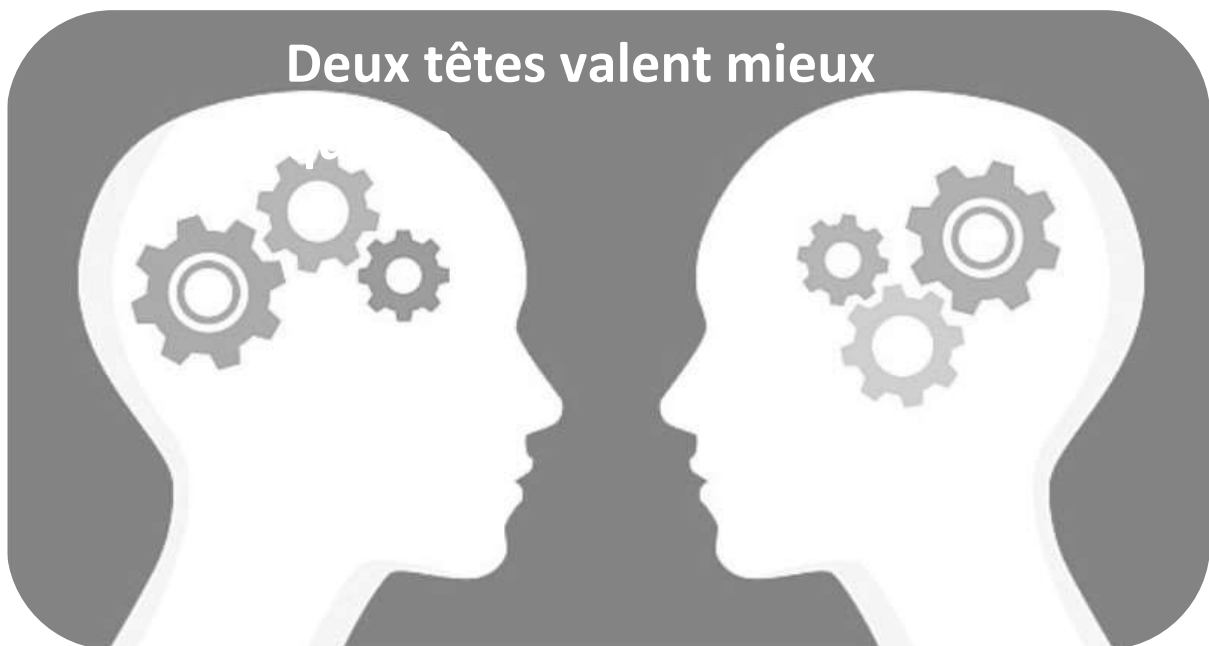
Cherchons-nous des personnes qui ne peuvent pas payer les frais de scolarité de leurs enfants?
Cherchons-nous des orphelins?

Cherchons-nous d'autres personnes vulnérables?

une. Cherchons-nous des personnes ambitieuses qui continueront à contribuer à la communauté?

2. Combien de temps faudra-t-il pour nous préparer à commencer?

une. Si vous postulez pour des outils et des machines à partir d'outils avec une mission, combien de temps s'écoule-t-il entre la demande, l'offre, l'augmentation de la contribution pour l'expédition et l'arrivée des outils? Cela peut prendre bien plus d'un an, vous devez donc planifier en conséquence. In order to set your goals, you need to consider these things, and perhaps more. This is where your official's committee will be very helpful to you. In the UK we have a saying:



Cela signifie que deux personnes ou plus auront plus d'idées, plus de connaissances et la capacité de résoudre les problèmes qu'une personne seule. Passez du temps avec vos fonctionnaires nouvellement nommés pour définir vos objectifs. Ils comprendront:

1. C'est ce que nous allons faire
2. C'est le besoin que nous allons rencontrer
3. Voici comment nous allons collecter des fonds
4. Voici comment nous allons acquérir des outils
5. C'est là que nous allons le faire
6. Voici comment nous allons recruter des formateurs
7. C'est à ce moment-là que nous allons commencer

Vous aurez probablement plus d'objectifs et il faudra plusieurs réunions pour les approuver et les inscrire dans un document ou un plan commercial.

B. Décider de devenir ou non une coopérative de microfinance

Une coopérative d'entraide n'a pas besoin d'inclure une coopérative de microfinance. Cela dépendra de vos objectifs, des besoins que vous avez décidé de satisfaire et des moyens que vous avez choisis pour financer votre projet.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les coopératives de microfinance, téléchargez et lisez notre guide séparé.

C. Convenir d'une constitution

Vous devrez vous mettre d'accord sur une constitution. Ceci devrait être écrit et accepté par le comité du fonctionnaire, puis présenté à la première assemblée générale annuelle pour approbation par vote (voir la section 8 du modèle de constitution à l'Annexe A).

Reportez-vous à l'annexe A

D.

S'accorder sur le financement de votre projet de coopérative d'entraide

Les coûts d'installation

Vous devez déterminer quels seront vos coûts d'installation. Celles-ci comprendront le coût de votre contribution à l'expédition pour les outils et les machines de Tools with a Mission. Vous devrez peut-être inclure dans ces coûts les coûts de fonctionnement quotidiens de votre projet pendant les premiers mois, lorsque les revenus sont faibles, car les stagiaires commencent mais ne sont pas suffisamment qualifiés pour vendre. Vous pouvez également avoir des coûts de publicité à considérer. Les coûts d'installation seront différents pour chaque coopérative d'entraide. Vous devez donc déterminer quels coûts s'appliquent à vous.

Les coûts de fonctionnement au jour le jour

Ceux-ci peuvent inclure le paiement des formateurs, le loyer d'un bâtiment ou d'une salle, les coûts administratifs et le matériel dont vous avez besoin pour commencer. Vous devrez également prendre en compte les coûts de maintenance de vos outils et machines. Les machines à coudre et à tricoter dureront beaucoup plus longtemps si elles sont entretenues et nettoyées au moins une fois par an.

Fournir des outils et des machines pour les diplômés

Il est inutile de former des personnes si, à la fin de leur cours, elles ne disposent pas des outils nécessaires pour bénéficier de cette formation. Idéalement, chaque diplômé recevra une trousse à outils ou une machine à coudre / à tricoter à emporter. Vous n'avez pas besoin de financer cela vous-même, mais utilisez un système de microfinance. Veuillez consulter notre Guide des coopératives de microfinance pour plus d'informations.

Vous devez vous fixer des objectifs et prévoir de fournir des machines aux diplômés. Cela inclura la planification à venir car Tools with a Mission ne peut pas fournir les machines pour lesquelles vous avez fait une demande, pendant un an ou plus. Vous devez donc planifier la première fois que vous fournissez des machines lorsque vous démarrez votre coopérative d'entraide.

Fournir des outils et des machines de remplacement et supplémentaires

Les outils et les machines ne dureront pas éternellement et vous devez planifier un programme de remplacement. Cela est particulièrement vrai pour les machines à coudre et à tricoter. Vous devriez prévoir de les remplacer tous les 3 ou 4 ans et même plus tôt s'ils ne sont pas régulièrement nettoyés et entretenus. Veuillez consulter nos guides et vidéos d'entretien et d'entretien des machines à coudre sur notre site Web aplytotwam.uk.

E. Recruter les formateurs

Trouver des formateurs qualifiés peut être un défi, et cela doit être fait avant de commencer à annoncer le cours. Vous devez considérer ce que vous recherchez chez un entraîneur. Par exemple, voulez-vous simplement quelqu'un qui a confiance en l'adaptation ou voulez-vous aussi quelqu'un qui comprend comment gérer une entreprise et peut l'enseigner? Est-ce que ce doit être la même personne? Voulez-vous inclure une formation en matière de santé et des conseils sur la nutrition?

Réfléchissez à vos objectifs et à ce que vous voulez entraîner. S'agit-il uniquement de compétences de subsistance ou de compétences de vie? C'est vraiment à vous de décider, mais votre décision affectera les formateurs que vous devez recruter.

Quatrième étape - Comment recruter des stagiaires?

Il est très important de décider dès le début, non seulement du besoin que vous souhaitez satisfaire, mais également de la manière dont vous allez déterminer quelles personnes ont ce besoin. Si vous annoncez que vous allez commencer une formation, beaucoup de personnes vont se présenter et demander à être formées. Une des choses les plus difficiles que vous aurez à faire est de décider qui vous acceptez et à qui vous refusez.



Vous devez apprendre à dire non, et cela peut être très difficile!

Conseils pour bien dire NON

- 1. Préparez-vous à dire «Non».** Il est beaucoup plus facile de dire non si vous pouvez en donner la raison. Cela signifie que vous devez décider de la raison pour laquelle vous dites non avant de le faire. Vous devez comprendre et être capable de partager les objectifs et les règles de votre groupe avec des personnes que vous ne pouvez pas aider. Il sera beaucoup plus facile de leur dire que quelqu'un qui vient dans la rue vous demande s'ils peuvent rejoindre votre coopérative.
- 2. Dites non.** Vous pouvez dire non, positivement, poliment et gentiment. Vous devez décider de la meilleure approche pour vous.
- 3. Faites bien comprendre que votre «non» n'est pas personnel:** par exemple, «merci de demander, mais notre groupe a des règles sur les personnes que nous allons aider et je ne pense pas que vous respectiez nos règles».
- 4. Donnez des raisons claires de dire «non».** Dites-leur les objectifs et les règles de votre groupe et ceux qu'ils ne rencontrent pas.
- 5. Suggérez qu'ils réessayent plus tard.** Si vous acceptez la personne qui demande à rejoindre votre groupe, mais qu'il n'y a pas d'espace disponible, donnez-lui un moment où elle pourra revenir à vous, peut-être dans six mois. Soyez clair et honnête dans votre réponse.
- 6. Soyez toujours reconnaissant.** Merci aux gens d'avoir demandé à rejoindre votre groupe, même si votre réponse est «non». Soyez gentil et respectueux envers eux.
- 7. Ne dites pas plus que ce dont vous avez besoin.** Il est déjà assez difficile de dire «non», alors dites ce que vous devez dire, puis tais-toi.
- 8. Que votre "non" soit "non".** Une fois que vous avez pris une décision, vous ne devez pas permettre à la personne que vous avez refusée de changer d'avis. La plupart des gens vont essayer de vous persuader, voire de vous demander de changer votre décision. Vous devez être préparé à cela et être ferme. Vous n'avez pas besoin de donner à nouveau vos raisons, mais soyez clair, vous avez pris votre décision, vous l'avez expliquée et vous êtes très désolé, mais vous ne pouvez plus en discuter.
- 9. Suggérez autre chose.** Si vous connaissez d'autres groupes proposant une formation, vous pouvez leur demander d'aller leur parler. Si vous pouvez proposer une voie à suivre positive, il est bon de le faire.
- 10. Définition des limites.** Vous ne pourrez peut-être pas offrir à quelqu'un ce qu'il voudra et ce qu'il demande, mais vous pourrez peut-être lui proposer autre chose, par exemple «Je vais enregistrer votre demande et je viendrai vous voir si je peux aider à l'avenir». ou 'Laissez-moi vous dire ce que je peux faire... "Limitez ensuite l'engagement à ce que vous serez à l'aise et que vous pouvez faire.
- 11. Ne dis rien.** Toutes les demandes ne nécessitent pas de réponse. Il est impoli d'ignorer une demande, mais c'est parfois le meilleur moyen pour tout le monde de sauver la face.

A. Décider des critères permettant aux personnes de rejoindre votre groupe

Une fois que vous avez défini vos objectifs, par exemple, l'objectif de votre groupe est d'atteindre les jeunes vulnérables et de les former à la couture et à la menuiserie, vous devez décider:

Qu'est-ce qui rend quelqu'un vulnérable?

Les gens peuvent être vulnérables ou se penser vulnérables pour de nombreuses raisons, mais vous devez décider ce que vous avez décidé de qualifier de vulnérable. Pensez aux deux versions de l'histoire de Bob ci-dessous:



1. Bob a 14 ans. Bob a perdu sa mère à l'âge de 13 ans. Son père était au chômage, buvait trop et avait dit à Bob qu'il devait partir. Son oncle l'a accueilli et s'est occupé de Bob pendant six mois, mais a ensuite décidé qu'il ne pouvait plus se permettre de s'occuper de lui ni de payer ses frais de scolarité. Il a dit à Bob qu'il ne pourrait rester que s'il apportait de l'argent à la maison. Bob était désespéré et ne savait pas quoi faire. Il ne voulait pas vivre dans la rue, alors il s'est tourné vers les gangs de rue locaux pour obtenir de l'aide et ils l'ont impliqué dans des crimes. Lorsque l'oncle de Bob s'aperçut que celui-ci faisait maintenant partie d'un gang de rue, il lui a dit qu'il devait quitter son domicile. Il a fini par vivre dans la rue et être décrocheur de l'école.

2. Bob a 14 ans. Bob a perdu sa mère à l'âge de 13 ans. Son père était au chômage, buvait trop et avait dit à Bob qu'il devait partir. Son oncle l'a accueilli et s'est occupé de Bob. Il a payé ses frais de scolarité et lui a offert une maison aussi longtemps qu'il en avait besoin. À l'école, Bob a appris l'informatique et s'est trouvé un emploi après l'école dans un atelier de menuiserie local. Il s'occupait de leurs papiers et de leurs comptes. Bob a pu donner de l'argent à son oncle pour sa nourriture et sa chambre et a vécu heureux avec la famille de son oncle.

Dans les deux récits, Bob a 14 ans et est orphelin à 13 ans. Dans les deux récits, Bob n'est pas recherché par son père et est pris en charge par son oncle. Mais Bob est-il vulnérable dans les deux histoires? Bob a-t-il besoin du soutien d'une coopérative d'entraide comme la vôtre dans les deux histoires?

Si, par exemple, votre coopérative va toucher les jeunes vulnérables, vous devez décider:

1. Qu'est-ce qui rend quelqu'un vulnérable?
2. Un orphelin est-il toujours vulnérable?
3. Quelle tranche d'âge couvre la «jeunesse»?
4. Cherchez-vous des stagiaires pour avoir terminé leurs études primaires?
5. Cherchez-vous certaines compétences et aptitudes?

Il est très important que vous déterminiez les critères que vous recherchez chez une personne que vous inviterez à suivre votre cours de formation.

Les autres options sont:

1. Tout le monde est le bienvenu parce que tout le monde dans votre communauté a un besoin.
2. Tous les membres du groupe sont invités par les chefs de groupe et les officiels et vous acceptez les personnes qui viennent et demandent à rejoindre le groupe.
3. Vous créez le groupe uniquement pour les membres de votre église ou de votre groupe.

B. Décidez comment vous allez faire en sorte que les candidats aient un besoin réel

Tout le monde vous dira qu'ils ont un besoin réel, mais vous devez décider comment vous allez savoir si cela est vrai. Vous devez avoir une pratique et une procédure claires en place. Par exemple:

1. Avez-vous un formulaire de demande?
2. Avez-vous besoin de personnes pour assister à une interview? o Quelles questions poserez-vous lors de l'entrevue?
3. Allez-vous visiter leur maison et leur famille?
4. Allez-vous demander à parler à leur ministre de l'Église ou à leur chef de communauté?

Vous devez déterminer quel est le meilleur moyen pour vous, dans votre communauté, de décider si les candidats ont un besoin réel et répondent à vos critères.

C. Informer les gens de votre projet

Une fois que vous avez convenu des critères pour les personnes qui rejoignent votre groupe et de la manière dont vous déciderez de déterminer le besoin réel, vous devez ensuite décider de la manière dont vous allez parler aux gens de votre groupe. Vas-tu:

1. Produire des tracts à distribuer?
2. Demander à parler dans les églises locales et les groupes communautaires?
3. Visiter le marché local pour parler aux gens?
4. Aller dans les rues pour trouver les jeunes et les personnes vulnérables?
5. Visitez les bars et autres endroits où vous trouverez les personnes vulnérables comme Bob? Dans les églises et autres bâtiments confessionnels.
6. Allez aux endroits où les gens vont manger.
7. Allez aux coins des rues où les gens se rassemblent pour chercher du travail à la pièce et du travail journalier.
8. Rendez-vous dans d'autres régions de votre communauté que vous connaissez

Ce que vous faites et où vous le ferez dépendra de la personne que vous essayez d'atteindre et de la communauté dans laquelle vous vivez. Par exemple, si vous essayez de toucher des jeunes vulnérables qui sont forcés de faire partie de gangs de rue, vous devrez peut-être aller où ils vont. dans les bars et dans les rues la nuit.

Étape cinq - il est temps de commencer

Enfin, vous devez décider quand il est temps de commencer. Dès le début, il est bon d'avoir une date de départ à l'esprit car cela vous aidera à vous concentrer sur la réalisation de votre objectif. Il est très facile de passer plusieurs mois avant que vous ne réalisiez combien de temps s'est écoulé depuis que vous avez décidé d'ouvrir votre groupe de formation et de le démarrer.

Préparez une liste de tâches de tout ce que vous devez faire, qui va les faire et quand ils vont les faire. Passez en revue cette liste à chaque réunion du comité de votre responsable pour vous assurer que vous respectez les délais que vous vous êtes fixés.

La page suivante présente un tableau simple des éléments à inclure dans votre calendrier. Il est important de s'assurer que chaque tâche inclut la ou les personnes responsables de son exécution. Il est également important que tous les membres de votre comité des officiels s'acquittent de cette tâche et qu'une ou deux personnes ne soient pas obligées de tout faire.

Quand on a besoin de le faire	Ce qu'il faut faire	Qui va le faire	Rendez-vous complet	Autres commentaires
janvier	Décider des besoins de vos communautés			
	Nommer votre comité des officiels			
février	Décider de vos objectifs			
	Partager vos objectifs avec votre communauté pour leur contribution			
Mars	Convenir de votre constitution			
	Convenir du financement de votre projet			
avril	Recruter les formateurs			
	Trouver un emplacement pour votre centre de formation			
Peut	Décider des critères pour les stagiaires			
	Informers les gens de votre projet			
juin	Convenir d'une date de début			
	Recruter des stagiaires			
juillet	Le projet de formation commence			

Autres points à considérer

Votre groupe peut viser à former des personnes à des compétences pratiques, mais y a-t-il d'autres besoins que vous pourriez rencontrer en même temps. Espérons que l'amitié et le soutien mutuel grandiront à mesure que les gens passeront du temps ensemble à s'entraîner, mais pourriez-vous également offrir:

Formation à la confiance en soi

Les gens manquent souvent de confiance en eux, en particulier les femmes vulnérables. Pouvez-vous les aider avec ça? Vous pourriez peut-être inviter des hommes d'affaires locaux ou des dirigeants d'église à venir enseigner la confiance en soi.

Conseils de santé

Pourriez-vous donner des conseils sur la façon de bien manger, l'exercice, les symptômes de maladies courantes. Pourriez-vous offrir des conseils à un bébé ou à un enfant en bonne santé? Peut-être un médecin ou une infirmière qualifié local serait-il disposé à venir et même à gérer une clinique.

Formation en entreprise

La plupart de vos stagiaires voudront créer leur propre entreprise, mais pour ce faire, ils auront besoin de conseils sur la manière de créer une entreprise, la comptabilité de base, la promotion de leur entreprise et la recherche de clients, la façon de les conserver. Ils auront besoin de conseils sur les lois à respecter et les taxes à payer. Pourriez-vous trouver un homme d'affaires local qui pourrait conseiller et soutenir vos stagiaires?

Soutien spirituel

Si votre groupe est lié à une église, pourriez-vous également offrir un soutien spirituel? La Bible offre de nombreux exemples de personnes inspirantes aidées par le Seigneur. Pourriez-vous utiliser ces exemples, ainsi que l'enseignement de Jésus, pour encourager vos stagiaires dans leur foi personnelle? Offrir de prier avec les gens quand ils font face à des défis et des luttes est vraiment important.

Autres choses à considérer, montrez que vous vous souciez de la personne dans son ensemble et de son bien-être. Il est important de déterminer si votre projet, votre centre de formation ou votre coopérative d'entraide peut apporter une aide allant au-delà de la formation.

Appendice

A. Exemple de constitution d'une coopérative d'entraide

Exemple de constitution de coopérative d'entraide

Il ne s'agit que d'un exemple de constitution qui peut être modifié, le cas échéant, par le comité du fonctionnaire. Aucun groupe ne doit utiliser tout ou partie de cette constitution.

Nom de la coopérative d'entraide:

Où nous rencontrons:

Notre mission et nos objectifs:

1. Adhésion

Toute personne âgée de dix-huit ans ou plus sera éligible à la qualité de membre de la Société sous réserve de l'approbation du comité du responsable.

Tous les membres doivent signer et accepter de se conformer à la constitution et de contribuer au fonctionnement efficace du groupe.

2. Contribuer financièrement au groupe

Chaque membre doit payer les frais de scolarité de: **xxxx**

Ils doivent également payer au groupe un pourcentage de tous les produits vendus vendus avec les outils / machines et / ou matériaux du groupe. Ce sera: **xxxx**

3. Démission

Un membre qui souhaite quitter son cours de formation avant d'avoir terminé et obtenu son diplôme doit en informer le président par écrit (ou verbalement si cela n'est pas possible), en indiquant la raison pour laquelle il souhaite quitter.

Les stagiaires auront toujours l'intention de terminer leur cours et de recevoir leur diplôme. Le comité du fonctionnaire peut souhaiter parler à la personne avant son départ.

4. Mesures disciplinaires

Tout membre dont la conduite est considérée comme susceptible de jeter le discrédit sur le groupe doit être signalé au président. Ils seront ensuite invités à assister à une réunion du comité des officiels pour répondre à leur cas. Si les préoccupations sont prouvées, il leur sera demandé de quitter le groupe immédiatement. La réunion et la décision auront lieu dans les deux semaines suivant la prise de conscience des préoccupations par le président.

Tout membre qui omet de payer ses frais de scolarité ou le pourcentage de ses ventes, comme indiqué ci-dessus, peut être invité à en discuter avec le président et le trésorier. Si le problème n'est pas résolu, ils peuvent être invités à assister à une réunion du comité du responsable pour une décision finale. Le comité peut soit leur permettre de rembourser les sommes dues sur une période plus longue, soit leur demander de quitter le groupe.

Le comité peut, à sa discrétion, réintégrer un membre s'il le juge approprié.

5. Le comité des officiels sera composé de:

1. Président

2. Vice-président
3. Secrétaire / Administrateur
4. trésorier
5. Trésorier adjoint
6. Autres officiels selon les besoins

Tous les membres du bureau sont nommés par un vote de tous les membres actuels de la coopérative d'entraide. Ils resteront en fonction à compter de la date de l'élection jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle. Toutefois, les mesures disciplinaires énoncées à la section 4 s'appliquent également aux fonctionnaires et tout fonctionnaire peut être révoqué par les autres membres du comité des représentants aux termes de la section 4.

7. Fonctions du comité des officiels:

1. Président: sera responsable de la gestion des réunions de direction régulières et assumera la responsabilité générale de veiller à ce que le groupe respecte les objectifs énoncés.
2. Vice-président: soutiendra le président et interviendra lorsqu'il ne sera pas disponible. Ils devraient, espérons-le, partager les responsabilités avec le président.
3. Secrétaire / Administrateur: rédige les procès-verbaux des réunions, qui sont distribués aux membres, conservent des registres précis, en assurent la sécurité et surveillent le fonctionnement quotidien de la coopérative.
4. Trésorier: qui sera responsable de la réception et de la réception des frais de scolarité et de tous les revenus et dépenses du groupe.
5. Trésorier adjoint: assister le trésorier et être la deuxième personne à surveiller et à superviser tous les paiements et toutes les recettes.

Le comité se réunit au moins une fois tous les trois mois, mais plus régulièrement si les membres du groupe en conviennent lors de l'assemblée générale annuelle. Ceci doit être approuvé par une résolution soumise à l'AGA par deux membres et votée par l'ensemble des membres, les deux tiers des membres votant en faveur de l'adoption.

8. Réunions des membres de la coopérative d'entraide

Il doit y avoir au moins deux réunions par an, dont l'assemblée générale annuelle. Les réunions extraordinaires peuvent être convoquées à la demande de deux membres, qui doivent en faire la demande par écrit au comité des officiels par l'intermédiaire du président.

Les assemblées générales et l'assemblée générale annuelle se tiennent à une date convenue et notifiée aux membres au moins six semaines à l'avance. Si deux membres sont d'accord, ils peuvent demander qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour pour discussion. L'AGA comprendra le relevé de compte annuel et l'élection des officiels au scrutin secret.

L'ordre du jour de toute réunion comprendra également:

- (a)
- (b)
- (c)
- (d)
- (e)

Une assemblée générale spéciale peut être convoquée à des fins spécifiques par le comité ou par au moins deux membres. Pour qu'un vote soit accepté, il doit y avoir au moins deux tiers des membres présents et au moins deux tiers des membres présents doivent voter pour.

9. Auditeur

Un auditeur est nommé pour l'année suivante par l'assemblée générale annuelle. Tous les comptes, les archives et les documents du groupe doivent être ouverts à tout moment à l'inspection du vérificateur. Le trésorier établit un compte-rendu de ses recettes et paiements, ainsi qu'un état des éléments d'actif et de passif jusqu'à une date inférieure ou égale à six semaines et inférieure ou égale à trois mois avant la date de l'assemblée générale annuelle.

L'auditeur doit examiner les comptes annuels et les comptes et soit vérifier qu'ils sont corrects, soit qu'ils ont été jugés incorrects. S'il est jugé inexact, le président et son comité doivent convoquer le comité de l'officiel et ses membres à une assemblée extraordinaire pour décider des mesures à prendre.

L'auditeur ne sera ni membre du comité du responsable ni membre du groupe et devra être totalement indépendant.

10.

Frais de scolarité, vente de biens et autres revenus

Tous les fonds doivent être payés directement au trésorier ou au vice-trésorier, un reçu doit être remis et les fonds doivent être versés directement sur le compte bancaire du groupe ou conservés dans le lieu sûr convenu (par exemple, le coffre-fort de l'église ou une entreprise de confiance locale)

Aucun paiement ne sera effectué sur le compte bancaire sans une résolution du comité du fonctionnaire l'autorisant.

Une somme ne dépassant pas: xxxx peut être conservée par le trésorier pour la petite caisse dont le compte doit être gardé.

Le comité du responsable aura le pouvoir de suspendre tout membre du bureau qui, selon lui, aura un motif raisonnable de ne pas comptabiliser correctement les fonds ou les biens du groupe. Il aura également le pouvoir de nommer une autre personne à leur place.

Cette suspension doit être signalée à une assemblée générale qui doit être convoquée deux mois au plus tard à compter de la date de la suspension. L'Assemblée générale est pleinement habilitée à décider des suites à donner à la question.

L'exercice financier de la Société commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

11. Amendements à la constitution

Les amendements à la constitution du groupe doivent être approuvés à la majorité des deux tiers au moins des membres lors de l'assemblée générale annuelle de la Société.

12. Dissolution

La coopérative d'entraide créée par cette constitution est un projet à long terme qui n'est pas destiné à une dissolution immédiate. Les membres individuels peuvent toutefois se retirer conformément aux procédures établies.

La Société ne peut être dissoute que par une résolution adoptée à l'assemblée générale annuelle des membres par un vote des deux tiers des membres présents. Le quorum à la réunion est celui indiqué à la règle 8.